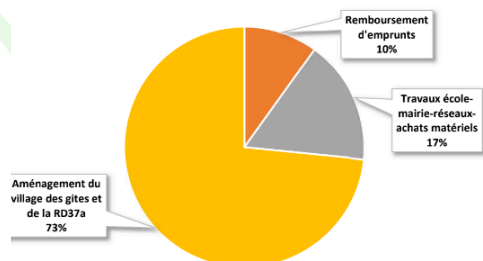


BILAN DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023

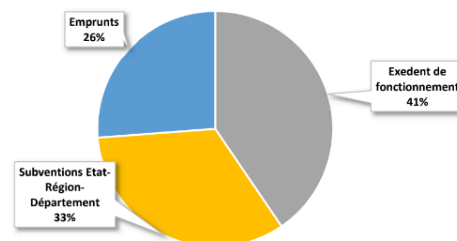
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 517 723€



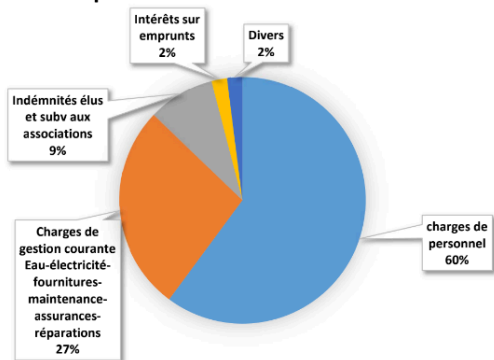
En investissement, le versement des subventions s'échelonne sur plusieurs années. Concernant les travaux d'aménagement du village des gites et de la RD37a, une partie des subventions a été versée en 2023, le restant le sera en 2024.

Recettes d'investissement : 517 803€



SECTION DE FONCTIONNEMENT

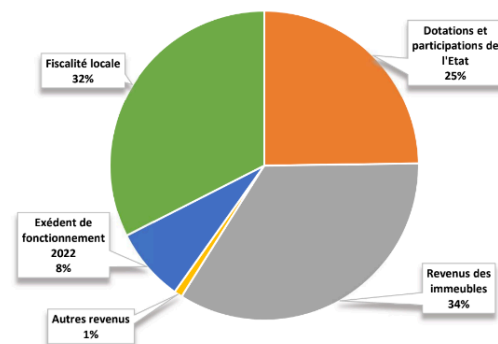
Dépenses de fonctionnement : 483 915€



Charges de personnel en Equivalence Temps Plein :
- Péricolaire : 1.65
- Technique gites 1.74
- Technique mairie 0.5
- Secrétariat mairie et gites 1.75

Revenu des immeubles :
- 25 gites touristiques
- 14 appartements loués à l'année

Recettes de fonctionnement : 664 295€



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel de 2024 est construit dans la continuité des années précédentes avec pour particularités :

En **fonctionnement** : 710 500€ en dépenses & recettes

-Renforcement de l'équipe technique avec la création d'un CCD de 20h/semaine pour entretenir le patrimoine communal

-Objectif de maintenir une recette des immeubles aux environs de 250 000 euros

-Risque de perte de fonds de l'Etat de la FDTP dus aux changements de règles imposées par le Préfet.

En **investissement** : 711 800€ en dépenses & recettes

-Budgétisation de la rénovation thermique de 6 gites et divers travaux sur d'autres logements (toitures)

-Travaux au cimetière et à l'aire de jeux

-Travaux de voirie

Les dossiers de demandes de subvention sont en cours d'établissement. Au moment de l'élaboration du budget, le montant des financements extérieurs n'étant pas connu, le conseil a voté un emprunt qui ne sera pas réalisé en l'état. Par ailleurs, une étude d'amélioration des consommations énergétiques de l'école est en cours. En fonction des préconisations, des travaux seront engagés sur 2025.

BUDGET AUBERGE

Le budget annexe « Auberge » 2024 sera sans doute le dernier. La vente du bâtiment devant être réalisée avant la fin de l'année. Le solde de ce budget sera repris dans le budget général 2025.

Les éléments du budget sont disponibles dans les CR du Conseil Municipal ou à la mairie.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le conseil municipal a lancé la mise en œuvre de son **Plan Communal de Sauvegarde**.



Ce plan doit permettre de faire face à tout risque d'origine naturelle, climatique ou sanitaire et doit être activé en cas de danger pour la population.

Pour cela, il est nécessaire de recueillir certaines informations auprès des habitants. Deux fiches sont jointes au Dull'info :

- Une fiche d'inscription pour les personnes dites vulnérables. Cette fiche peut être remplie par la personne elle-même ou par un aidant ou intervenant. Cette inscription reste facultative.
- Un questionnaire, facultatif également, pour toute personne souhaitant faire part des moyens dont elle dispose pour aider en cas de catastrophe quelconque.

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de bien vouloir compléter ces documents et les retourner en mairie avant le 25 juin 2024.

AIDE À DOMICILE : LE SAVIEZ VOUS?



L'ADMR propose le service ENFANCE ET PARENTALITE 73 : une aide à domicile pour soulager les familles en intervenant dans l'entretien courant du logement, la préparation des repas, ainsi que le soin des enfants, le soutien moral ou éducatif, en cas de grossesse, naissance, maladie, rupture familiale.

2 personnes sont présentes sur votre territoire n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ADMR CHAMBERY 04 79 71 09 55 ou auprès de la mairie de DULLIN

ABRIS VÉLOS



3 abris fabriqués par les élèves du lycée technique de Rumilly et leur professeur, Monsieur Gojon ont été installés à Vergenucle d' en bas, le Guicherd, le Chef-lieu afin que les collégiens ou toute autre personne puissent cadenasser leur vélo ou trottinette....



RESTAURANT LES QUATRE SAISONS



Vous le savez l'auberge de Dullin a repris vie depuis début avril.

Le restaurant les quatre saisons est ouvert du mercredi midi au dimanche midi.

--> De la gastronomie française avec des produits locaux voici un bel exemple de dynamique du territoire et de l'économie locale !



HORAIRES DE TONTE

La tonte de la pelouse est soumise aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
le dimanche : de 10h à 12h
les jours fériés : de 10h à 12h.

PLATEFORME DECHETS VERTS FERMÉE & BROYEUR A DISPOSITION

La plateforme de déchets verts est fermée pour une durée indéterminée afin d'être ré-aménager. La quantité de déchets déposés occasionnait des problèmes d'accès au services de secours de l'AREA.
La commune possède un **broyeur de végétaux** qui sera mis à votre disposition après une révision nécessaire (Diamètre de broyage : 7 cm). Renseignez-vous auprès de la mairie pour connaître les modalités!



ATTENTION HÉRISONS !

Lors du passage de la tondeuse, débroussailleuse, robot tondeuse ou du rotofil, un petit coup d'oeil dans l'herbe, sous les buissons, les massifs et haies. En effet, certains petits mammifères tels les hérissons peuvent être présents. Les risques principaux sont des scalps au niveau de la tête, la perte d'un oeil, une oreille, une patte etc..

Aménagez votre jardin :

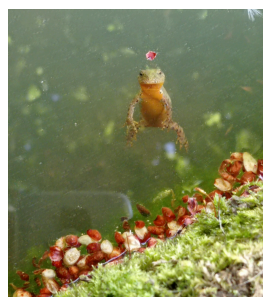
- Vous avez une piscine ou une mare par exemple ? Placez une petite planche rugueuse ou une rampe anti-noyade.
- Créez des passages. Les hérissons suivent un corridor écologique. Les murs, grillages, barrières etc. les empêchent de se déplacer et ils doivent faire des détours qui peuvent s'avérer très dangereux (route à proximité). Laissez une ouverture d'au moins 15x15 cm dans le bas de vos clôtures de jardin et/ou placez un passage spécial pour hérissons.
- Faites un jardin pour hérissons : diversifiez vos plantations, créez un potager, déposez des tas de bois contre un mur et des vieilles souches d'arbres creux, faites un tas de compost et plantez des haies champêtres. Cela contribuera à leur procurer le gîte et le couvert !
- Utilisez des produits naturels et pas de pesticides.
- Surveillez vos animaux : les hérissons sont de grandes victimes, notamment, de morsures de chiens.

MARAI DES GABRIAUX

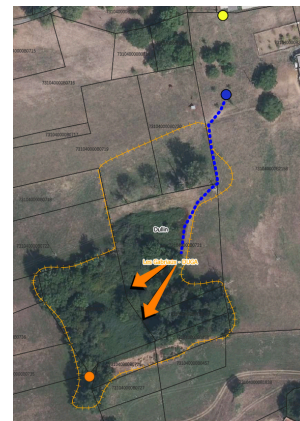
Le petit marais situé au sud du Chef lieu est entrain de s'assécher comme beaucoup de zones humides à cause du changement climatique.

Pour éviter ou retarder la perte de cet écosystème, la commune, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le SIAGA, ont détourné l'exutoire d'une source, qui était le fossé de la route de Vergenucle, pour être dirigé vers ce marais.

Certaines espèces végétales aimant les conditions humides sont déjà présentes. Espérons que cela permettent à d'autres espèces hygrophiles de se développer de manière pérenne et d'enrayer la prolifération de saules qui témoignent, ici, d'une zone humide qui s'assèche.



Suite à la première phase de travaux qui avait consisté à curer la mare (septembre 2021), on avait pu apercevoir des larves de salamandre. Le triton alpestre ou le sonneur à ventre jaune, déjà présents sur le territoire notamment dans de vieux lavoirs d'où l'importance de ne pas les curer ni les vider, pourraient également venir coloniser cette zone. A suivre.



ANIMATIONS ESTIVALES

BIBLIOTHÈQUE

Une animation est proposée par Lise à la bibliothèque le 11 juillet à 15h00.

Pour les enfants à partir de 5 ans : une activité artistique sera proposée après la lecture d'albums.

Exposition Jardin des toiles

Du 11 juillet au 11 août

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la mairie ou à demander par mail : expojardindestoiles@outlook.fr

Vernissage le **13 juillet à partir de 18h30**

CINÉ PLEIN AIR

Samedi 20 juillet à la tombée de la nuit.

Organisé par la Comité des fêtes



MARCHÉ ARTISANAL

Dimanche 21 juillet de 15h à 21h30

Organisé dans le cadre de l'exposition Jardin des toiles
Crêpes salées/sucrées et buvette



FÊTE DU VILLAGE

Dimanche 4 août à partir de 14h30

Concours de boules,

Jeux enfants & adultes : chamboule-tout, tir à la ficelle, structure gonflable, pêche à la ligne, tir à la carabine, etc.

Soir : Repas assis, feu d'artifice & Bal en plein air

Toute la journée : buvette et petite restauration

FESTIVAL LES NUITS D'ÉTÉ

Mercredi 7 août à 11h - Eglise de Dullin

INTERVILLAGES

Samedi 31 août - Novalaise



@mairiedullin



contact@dullin.fr

09 67 00 41 05